



COMMUNE DE LORIGNÉ
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MERCREDI 18 janvier 2023 A 18 H

Présents : Gilbert HOELLINGER. Stéphane CORNUAUD. Isabelle MACAUD. Bernard THOREZ. Francis CASTANEDA-NUNEZ. Sonia SILLON. Sabrina LENER. Franck BEAUCHAMP. Laurent BONNIN

Absents excusés : Néant

Secrétaire de séance : Isabelle MACAUD.

ORDRE DU JOUR

1) Rapport de la CLECT de Mellois en Poitou.

Le Conseil a pris connaissance du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de Mellois en Poitou en date du 15.12.2022.

Avec 9 voix pour, le rapport est approuvé à l'unanimité.

2) Modification des statuts de Mellois en Poitou.

Avec 0 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions, le conseil municipal désapprouve la modification des statuts de la Communauté de Communes Mellois en Poitou.

Avec 0 voix pour, 3 voix contre et 6 abstentions, le Conseil désapprouve le rapport de la CLECT du 15.12.2022 relatifs aux transferts de charges de la restitution de la contribution au SDIS.

3) Vente de parcelle.

Le Conseil décide de vendre la parcelle ZN 5 (350 m²) à Courtane à Mélissa, Zacharie et Abel PAPOT pour un montant de 500 €. Les frais liés à cette vente sont à la charge des acquéreurs.

Questions diverses :

→ En ce qui concerne le sinistre à l'ancienne cantine, un rendez vous est fixé au 3 février à 13h45 avec les experts des assurances de la commune et de l'entreprise ayant effectué les travaux.

→ Une réunion est prévue à la mairie le 25 février à 10h30 pour discuter d'un projet de remise en état du parking avec les terrains achetés juste à côté.

→ Un partenariat avec le Club des aînés, la mairie et les écoles de Valdelaume sera proposé pour une journée sur le terrain de Queue d'Ageasse avec les enfants des écoles avec diverses animations ou ateliers.

Fait à Lorigné le 25 janvier 2023

Gilbert HOELLINGER, Maire

